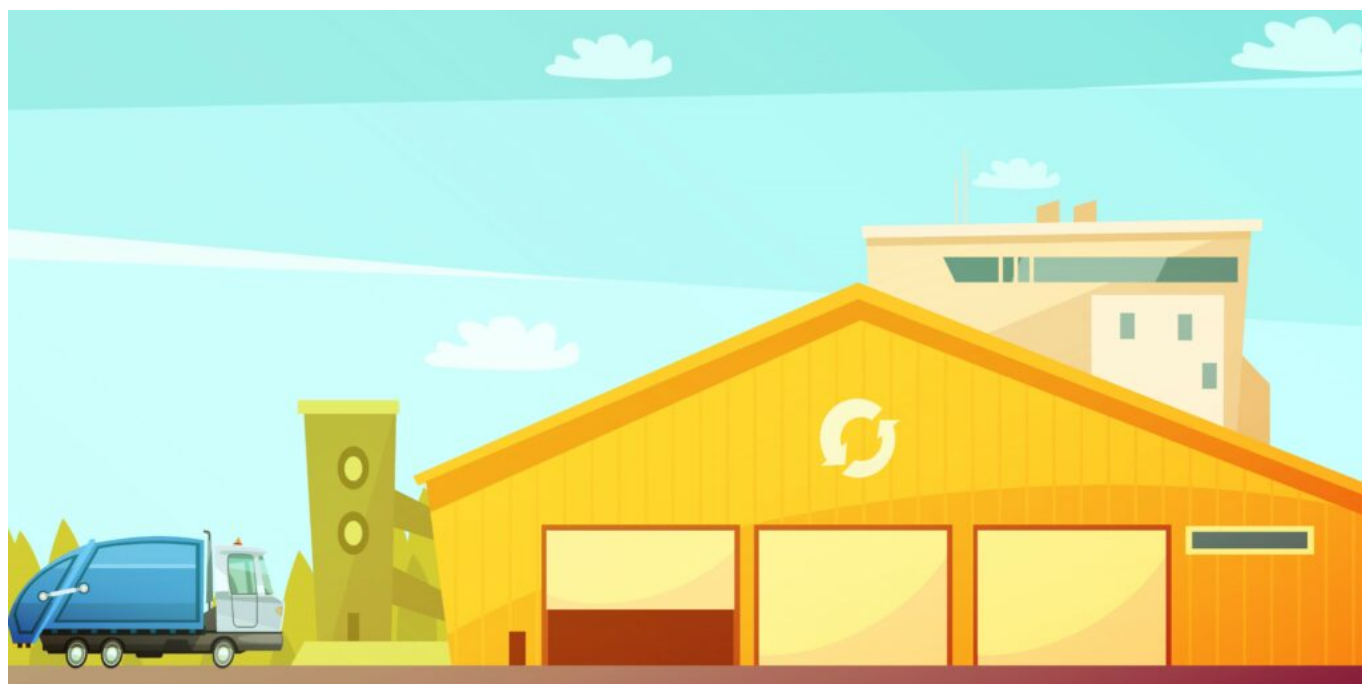


Ecrit par le 18 mai 2026

Collecte des déchets : la CCI du Pays d'Arles s'inquiète de la double peine pour les entreprises



Mardi, les élus de [l'agglomération de l'ACCM \(Arles Crau Camargue Montagnette\)](#) ont voté en assemblée communautaire (voir vidéo ci-dessous) l'arrêt de la collecte des déchets ménagers des producteurs professionnels situés en ZAE (Zones d'activité économique) dans le courant de l'année 2023. Une décision que [la CCI \(Chambre de commerce et d'Industrie\) du Pays d'Arles](#) estime représenter une double peine pour les entreprises de son territoire.

« Parce que la question de la transition environnementale sur le Pays d'Arles est au cœur de notre contrat de mandature pour les 5 prochaines années. La

CCI du Pays d'Arles, par la voix de son Président Stéphane Paglia, dénonce une décision non concertée et non planifiée qui s'apparente à infliger aux

industriels et commerçants une double peine. Une double peine qui porte à la fois sur le paiement de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) qui ne cesse d'augmenter (+2,53 points soit 15,6% d'augmentation en 2022) et de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) qui double chaque année, sans pour autant bénéficier de ces services. Cette décision va obliger les entreprises à assumer le coût de la collecte de leurs déchets par un opérateur privé dans une période d'inflation qui grève leurs

Écrit par le 18 mai 2026

marges, en même temps que le remboursement de leur Prêt garanti par l'État (PGE) qui fragilise leur trésorerie. »

« Nous invitons l'ACCM, poursuit la chambre consulaire du Pays d'Arles, à élaborer en concertation avec la CCI du Pays d'Arles, les syndicats patronaux, les fédérations et associations d'entreprises un plan d'accompagnement des entreprises pour la gestion de leurs déchets dans un délai raisonnable.

Les Services de la CCI du Pays d'Arles se tiennent prêts à mettre en place une médiation dans les 16 Zones d'activité économique (ZAE), auprès des 1063

entreprises impactées afin de les sensibiliser et les accompagner dans la gestion, la réduction et la valorisation de leurs déchets. »

Retrouvez ci-dessus les débats de l'ACCM sur l'arrêt de la collecte des déchets ménagers des producteurs professionnels situés dans les 16 Zones d'activité économique de l'agglomération (délibérations 1 et 2).

Bollène invite les citoyens à nettoyer les bords du Lez

Ecrit par le 18 mai 2026



La commune de Bollène se mobilise pour l'environnement et organise un nettoyage des bords du Lez ce samedi 17 septembre. Ce nettoyage sera accompagné d'animations pédagogiques, le tout dans une ambiance conviviale.

Ce samedi, la commune de Bollène organise un nettoyage citoyen des bords du Lez auquel les petits comme les grands sont invités à participer. Cette initiative, lancée avec le soutien de la communauté de communes Rhône Lez Provence (CCRLP) et le Crédit agricole de Bollène, mêlera nettoyage et ateliers pédagogiques dont l'objectif est de sensibiliser le public aux problématiques environnementales liées au développement durable.

Le rendez-vous est donné à 9h sur la place du 18 juin à Bollène. La matinée sera rythmée par un ramassage des déchets, de mégots et d'autres dépôts sauvages jonchant le Lez, et par plusieurs ateliers scientifiques animés par l'association Les Petits Débrouillards qui traiteront le thème des pollutions aquatiques.

Ecrit par le 18 mai 2026

NETTOYAGE CITOYEN

Associez-vous à nous pour nettoyer les bords du LEZ !

SAMEDI 17 SEPTEMBRE GRATUIT

Venez participer au nettoyage des bords du LEZ et Venez jouer aux «APPRENTIS SORCIERS» avec l'association «Les Petits Débrouillards» !

De 9h à 12h
Place du 18 juin

Bollène RHÔNE LEZ PROVENCE CRÉDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE SMBVL les petits débrouillards

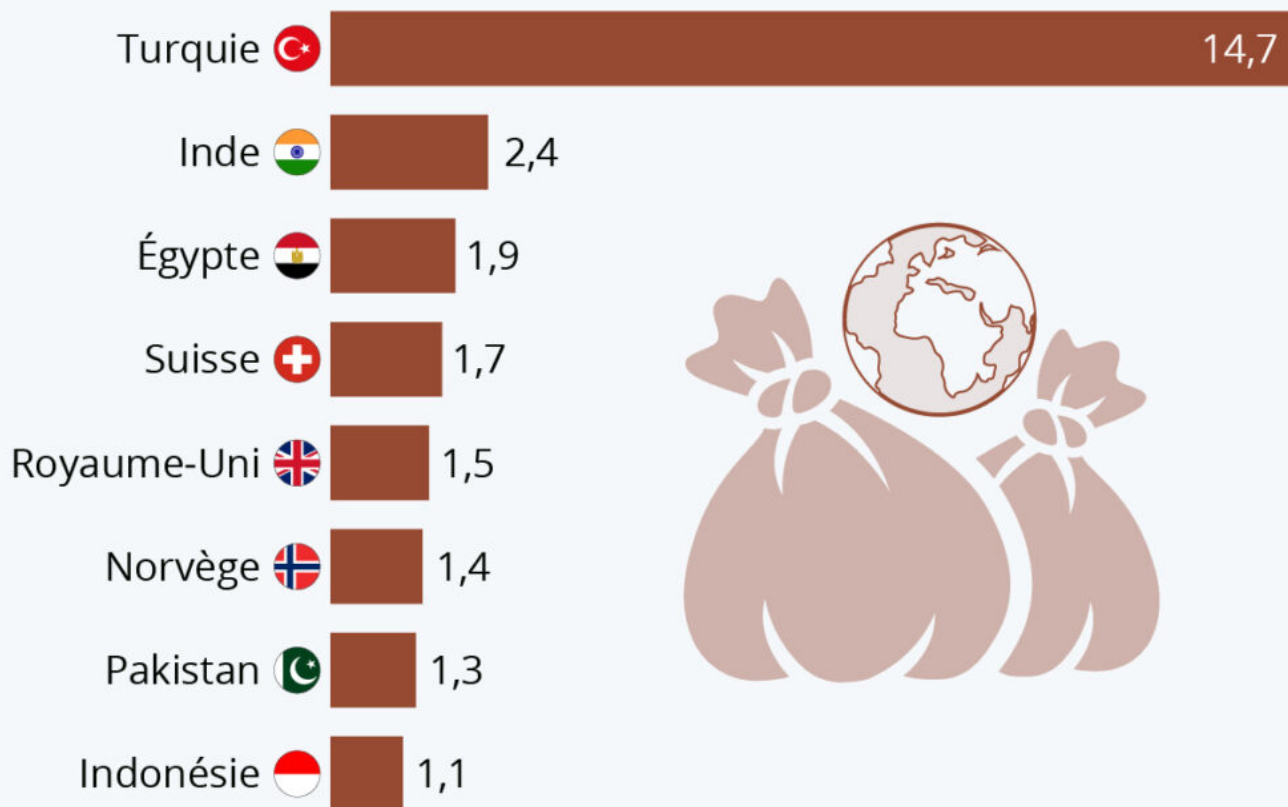
V.A.

Où l'Europe envoie ses déchets ?

Ecrit par le 18 mai 2026

Où l'Europe envoie ses déchets ?

Principales destinations des déchets exportés par l'Union européenne en 2021 (en million de tonnes)



Source : Eurostat



statista

Selon [Eurostat](#), l'Union européenne a exporté 33 millions de tonnes de [déchets](#) vers des pays non-membres de l'UE en 2021, soit une augmentation de 77 % depuis 2004.

D'après les données de l'organisation, la Turquie est le pays qui accepte le plus de déchets en provenance de l'UE, avec environ 14,7 millions de tonnes recensées l'année dernière, ce qui est trois fois

Écrit par le 18 mai 2026

plus qu'en 2004. La deuxième destination en volume était l'Inde : 2,4 millions de tonnes. Elle est suivie par l'Égypte (1,9 million) et la Suisse (1,7 million). L'Europe exporte de moins en moins de déchets vers la [Chine](#) : de 10,1 millions de tonnes expédiées en 2009, ce chiffre est passé à 0,4 million de tonnes en 2021.

De Claire Villier pour [Statista](#)

Grand bassin de vie d'Avignon, création du pôle territorial pour répondre aux attentes de 600 000 habitants

Ecrit par le 18 mai 2026



Ils sont venus en force pour annoncer la création du pôle territorial. Qui ? Jacqueline Bouyac, Gérard Daudet, Pierre Gonzalvez, Christian Gros, Joël Guin et Pierre Prat. Tous à la tête de communautés d'agglo ou de communes. Objectif ? Sortir du périmètre de leurs EPCI pour gagner en vision globale et faire avancer leurs projets.

Leur crédo ? Ouvrir la carte du territoire en grand pour travailler sur les continuités comme les transports en commun, les pistes cyclables, la gestion des déchets, la prévention des risques d'inondation, le développement et l'aménagement d'espaces. Bref, donner de la cohérence et surtout faciliter la vie quotidienne de presque 600 000 habitants... Soit le poids d'une métropole ! Et là, en termes de positionnement régional ça pourrait tout changer.

Ecrit par le 18 mai 2026

7 EPCI d'ores et déjà impliqués dans la démarche... et trois autres intéressés



Près de 600 000 habitants seront touchés par les décisions du pôle territorial Grand bassin de vie d'Avignon qui compte bien leur faciliter la vie au quotidien

L'aventure commence par un constat

Le Grand bassin de vie d'Avignon est à cheval sur deux régions : l'Occitanie et Provence-Alpes Côte d'Azur ainsi que trois départements : le Vaucluse, le Gard et les Bouches-du-Rhône. Or, près d'une dizaine d'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) est inscrit-tout ou en partie- dans ce territoire. Également 200 000 actifs habitent cette aire urbaine dont 120 000 travaillent dans une autre commune où ils se rendent de 60 à 93%... en voiture.

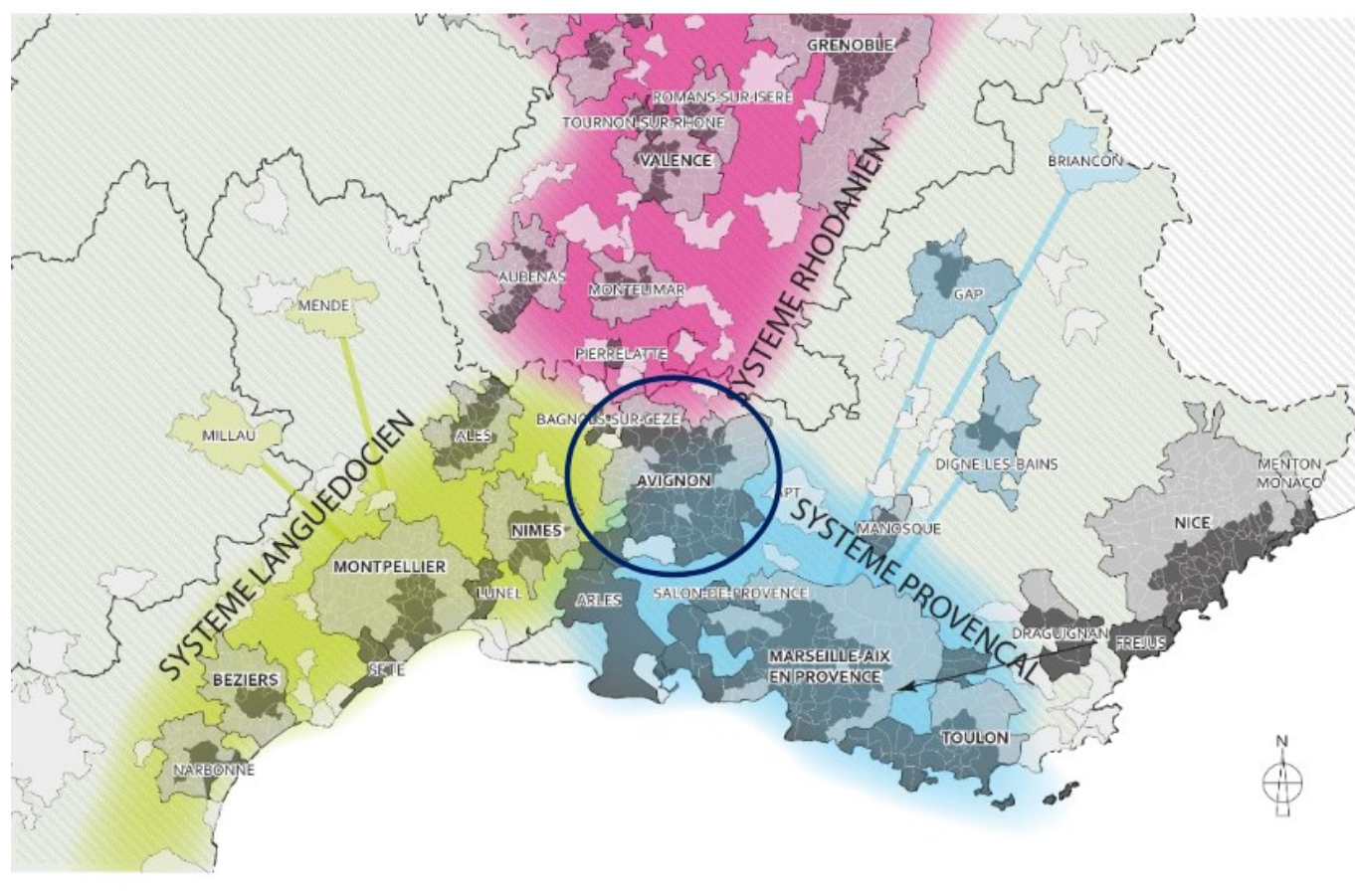
Quand Margot prend le bus

Margot, la vingtaine, habite actuellement aux Angles. Pour se rendre au Capitole studio, elle a dû prendre le bus de 7h45, puis en changer et attendre pour être déposée dans la zone commerciale Sorgues-Le Pontet à 8h45. C'aurait été dans le même cas de figure, voire pire, pour se rendre des Angles à Agroparc Avignon et c'est l'un des objets sur lesquels se pencheront les techniciens à la demande des présidents d'intercos. Mission ? Répondre aux défis de la transition écologique.

Ecrit par le 18 mai 2026

Les Sradet qui font trembler les élus

Il est aussi question des Sradet. L'acronyme du Schéma régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires -urbains et ruraux-. Dans ce document de planification régionale, l'institution décrit la vision politique des priorités de l'aménagement du territoire. En clair ? La feuille de route détaille l'état de lieux et les enjeux comme l'implantation des infrastructures d'intérêt régional, la gestion économe de l'espace, l'intermodalité et le développement des transports, la maîtrise et la valorisation de l'énergie, la lutte contre le changement climatique, la pollution de l'air, la protection et la restauration de la biodiversité, la prévention de la gestion des déchets... Et pour que le Sradet aille dans le sens des départements, mieux vaut pour eux être compris et écoutés des régions, surtout lorsqu'elles sont deux à présider au destin d'un Vaucluse qui se trouve au fin fond de leur territoire.



Travailler en coopération pour en pas s'isoler ni être asséchés par les grandes métropoles

Un outil au service de l'intelligence collective

Avec la création du pôle territorial les présidents d'EPCI veulent peser sur les décisions régionales de l'Occitanie et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment en coordonnant les orientations d'urbanisme commercial, en travaillant sur la sobriété foncière, en analysant la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers. Il sera aussi question d'optimiser la gestion des déchets afin d'en maîtriser les coûts car le secteur en profonde mutation devra désormais répondre à un modèle plus vertueux et

Ecrit par le 18 mai 2026

surtout environnemental... Le sujet est épineux puisqu'il pèse de plus en plus sur le budget des collectivités qui préviennent ne pas pouvoir en supporter longtemps, seules les frais.

Sortir du cadre

Avec la création du pôle territorial les élus préviennent : «Sortir du cadre permettra de porter des projets communs et de devenir force de propositions sur des projets à rayonnement régionaux et nationaux comme les lignes de cars interurbains régionaux en lien avec les gares de l'étoile ferroviaire, de mieux favoriser le transport fluvial pour les voyageurs et les marchandises.»

2 / Articuler les orientations de développement et d'aménagement de l'espace



Maitriser son foncier pour préserver l'avenir

Ils étaient six autour de la table, d'autres ont déjà prévu de les rejoindre

Adhérent au projet : Jacqueline Bouyac présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ; Gérard Daudet Président Luberon-Monts de Vaucluse ; Pierre Gonzalvez président des Pays-des-Sorgues-Mont-de-Vaucluse ; Christian Gros président des Sorgues-des-Comtat ; Joël Guin président du Grand Avignon et Pierre Prat président du Pont-du-Gard. Ils ne sont pas venus mais sont partie

Ecrit par le 18 mai 2026

prenante : Yann Bompard président du Pays d'Orange, Christian Rey, président de la Communauté d'agglomération du Gard-Rhodanien a dit son intention de les rejoindre ainsi que Jean-François Périllou de Vaison-Ventoux et Julien Merle président de la Communauté de communes Aygues-Ouvèze-en-Provence. D'autres devraient les rejoindre. L'esprit est ouvert à condition de rester pragmatique et surtout efficace.

Il n'y aura pas de mille-feuille administratif

C'est en tout cas ce sur quoi tous insistent. Le pôle -qui prendra la forme d'un syndicat mixte- a son adresse à L'Auray, c'est-à-dire, l'Agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse. C'est d'ailleurs cette structure qui constituera l'outil technique et d'animation. Un président a-t-il été élu ? Non plus. Le projet, initié par Joël Guin et Christian Gros, va partir dans les mains du préfet... Qui laissera sa place à son successeur en Août, qui lui-même, promulguera la naissance du Pôle territorial du Grand bassin de vie d'Avignon. Côté effectif, budget de fonctionnement... Non plus. Le pôle territorial promeut une vision élargie et planchera sur des solutions à mettre en œuvre le plus rapidement possible.

A la rentrée

Le préfet prendra l'arrêté de création du Pôle territorial du Grand bassin de vie du Grand Avignon après consultation auprès des départements et régions. Les techniciens eux, sont déjà au travail.

Ecrit par le 18 mai 2026



Faire converger les mobilités

Ils ont dit

Christian Gros

«Pour exister il est préférable d'être un peu plus important que la moyenne, après plusieurs réunions nous avons convenu de créer un pôle territorial avec des objectifs précis. Nous représentons 520 000 habitants. La métropole du Var, par exemple, en compte 450 000 habitants. Nous créons une structure de pôle métropolitain pour partager une vision collective, respectueuse des identités de chacun sur les axes de développement du Grand bassin de vie du Grand Avignon. Cette structure souple nous permettra de peser face aux régions et aux métropoles. L'idée ? Mettre en place un dialogue permanent entre nous pour avancer de manière concertée. Avec le pôle territorial du Grand bassin de vie d'Avignon nous créons un outil politique partenarial.»

Ecrit par le 18 mai 2026

Joël Guin

«Être ensemble nous rendra plus performant dans chaque collectivité et pour l'intérêt général. Nous nous fédérons en un espace de réflexion, de concertation pour être plus forts et plus efficaces, plus pertinents en pensant aux usagers.»

Pierre Prat

«L'idée ? Essayer de mutualiser des moyens. Nous communes gardoises avons beaucoup de liens avec le bassin de vie du Grand Avignon. D'ici 2025 le train reliera plusieurs communes gardoises à Avignon permettant de déplacer les populations par transport vertueux. C'est dans ce sens que nous allons travailler.»

Jacqueline Bouyac

«Nous avons des projets de rayonnement régionaux à travailler ensemble pour les faire avancer.»

Pierre Gonzalvez

«Nous avons conscience que les projets et les questionnements doivent dépasser les limites administratives afin de travailler, en fonction des sujets, à de nouveaux objectifs communs. Il nous faut peser dans l'arc méditerranéen entre les métropoles déjà existantes et les nouvelles lois [Zad](#) (Zone d'aménagement différé, utilisation du droit de préemption, évitement de la spéculation foncière). Nous nous regroupons pour porter une voix unique.»

Gérard Daudet

a évoqué les débordements de la Durance et les dysfonctionnements dans la réflexion et la compréhension du traitement des sorties de lit du Calavon et de la Durance lors du traitement antérieur du PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation). «Maintenant tout est en règle et les digues faites. Avoir une vue d'ensemble et partagée du Plan de prévention du risque d'inondation aurait pu faire gagner du temps.»

Les déchèteries intercommunales de la CCRLP passent à l'heure d'été

Ecrit par le 18 mai 2026



La déchèterie intercommunale de la CCRLP (Rhône Lez Provence) à Bollène va passer à l'heure d'été à partir du 1er juillet prochain.

Les nouveaux horaires sont :

- du lundi au vendredi : de 7h30 à 14h,
- le samedi : de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Pour rappel, ces horaires, valable jusqu'au 31 août, sont déjà en place depuis le 20 juin en ce qui concerne la déchèterie de Mondragon.

Pour tout renseignement : service déchets au 04 90 40 22 40 - dechets@ccrlp.fr

J.R.

Écrit par le 18 mai 2026

Luberon Monts de Vaucluse : présentation du nouveau programme de prévention des déchets



Christian Mounier, Vice-Président de [LMV](#) (Luberon Monts de Vaucluse) délégué à l'environnement, vient de présenter le nouveau programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), pour la période 2022-2027. Ce programme vise à réduire la production de ce type de déchets.

Le déchet ménager et assimilé (DMA) regroupe les ordures ménagères, les emballages, le verre, le papier

Écrit par le 18 mai 2026

et tout ce qui est déposé en déchetterie. La prévention de la production des déchets consiste à réduire la quantité et la nocivité des déchets produits en intervenant à la fois sur leur mode de production et sur leur consommation.

Mercredi 22 juin, Christian Mounier, Vice-Président de [LMV](#) (Luberon Monts de Vaucluse) délégué à l'environnement, a présenté le nouveau programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), pour la période 2022-2027.

Le PLPDMA est élaboré en fonction des objectifs de réduction des déchets pour les collectivités qui sont fixés aux niveaux national et régional. En 2020, l'objectif était de moins 10% de DMA par rapport à 2010. Cet objectif a été atteint par LMV.

Qu'est-ce que le PLPDMA prévoit ?

Le PLPDMA, présenté mercredi 22 juin, prévoit sept axes de prévention : éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité ; lutter contre le gaspillage alimentaire ; être exemplaire en matière de prévention des déchets ; mettre en place ou renforcer des actions emblématiques ; augmenter la durée de vie des produits ; sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets ; réduire les déchets des entreprises. Chacun de ces axes de prévention comprend plusieurs actions concrètes.

Quel coût pour les déchets ?

En 2021, LMV a collecté 48 000 tonnes de DMA, dont 18 000 tonnes d'ordures ménagères. La collecte, le transport et le traitement de ces déchets ont représenté un budget de 10M€, soit 180€ par habitant et par an.

Il faut savoir que ce sont les ordures ménagères qui pèsent le plus lourd dans le budget, car le coût de traitement d'une tonne d'ordures ménagères est de 320€. Ces déchets sont soit incinérés, soit enfouis. Ils ne sont pas valorisés ni valorisables. Par ailleurs, leur mode de traitement est aussi le plus polluant.

Le seul moyen de réduire ces coûts, c'est de réduire le volume de tous les déchets. Le déchet le moins polluant et le moins cher est celui que l'on ne consomme pas, donc qu'on ne fabrique pas.

A noter que, 70% des déchets présent dans les ordures ménagères ne devraient pas y être car ils sont valorisables (emballage, verre, papier).

Informations pratiques

Le PLPDMA sera soumis à une consultation publique qui se déroulera du 1^{er} juillet au 15 août 2022, sur le site internet de LMV et dans les mairies de l'agglomération. Durant cette phase de concertation, le public est invité à formuler des observations en écrivant à l'adresse environnement@c-lmv.fr

Écrit par le 18 mai 2026

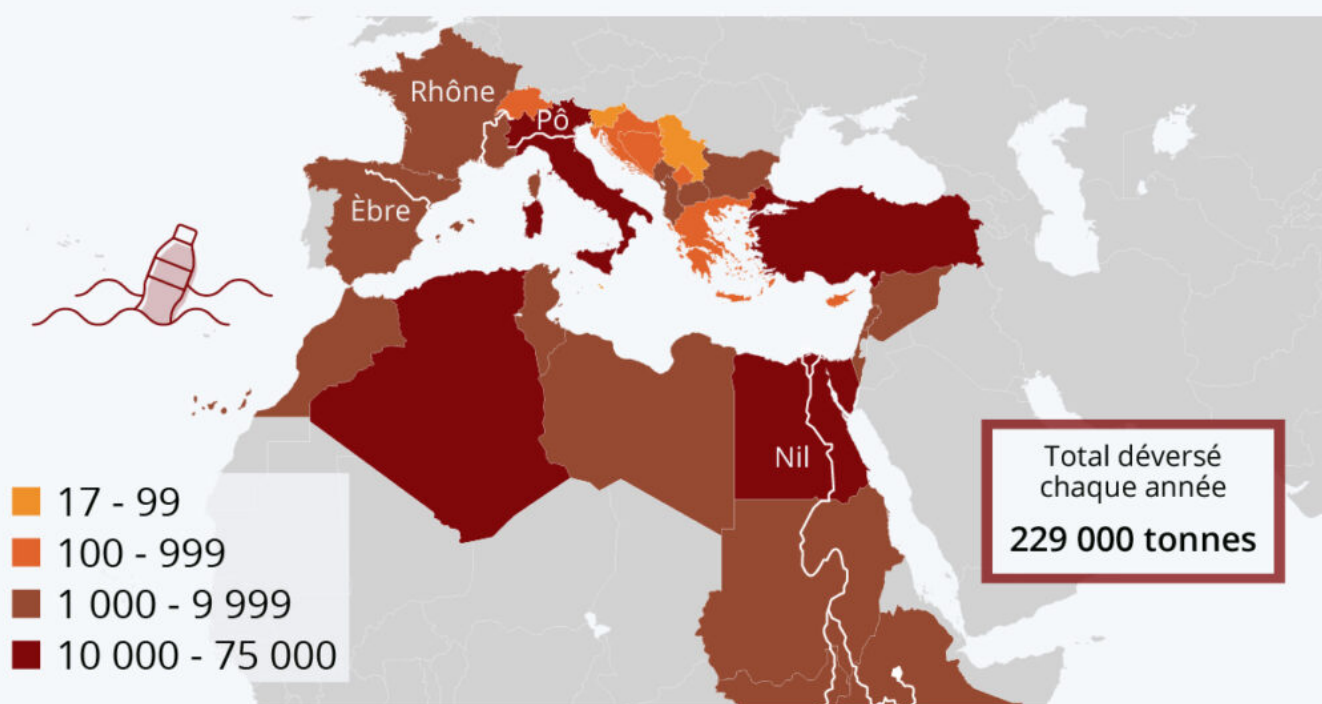


La Méditerranée noyée par les déchets plastiques

Écrit par le 18 mai 2026

La Méditerranée noyée par les déchets plastiques

Estimation du volume de déchets plastiques déversés dans la mer Méditerranée par pays, en tonnes par an *



* Étude réalisée en 2020. Inclut les macro- et microplastiques.

Source : IUCN



statista

Considérée comme l'une des mers les plus polluées au monde, la Méditerranée se transforme en un gigantesque réservoir de déchets plastiques. Du fait d'une forte densité de population, de flux touristiques et maritimes importants, mais aussi de l'absence de systèmes de gestion efficace des déchets dans plusieurs pays du bassin, cette mer semi-fermée enregistre des niveaux record de pollution qui mettent en danger les espèces marines et la santé humaine.

Ecrit par le 18 mai 2026

Selon une [étude](#) publiée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), la quantité totale de plastique accumulée dans la mer Méditerranée est actuellement estimée à 1,2 millions de tonnes. Comme le notent les auteurs, cette estimation reste très incertaine car la plupart des recherches menées jusqu'à présent portent principalement sur le plastique accumulé à la surface de la mer, qui constitue une part minime du stock total.

L'étude estime que 229 000 tonnes de déchets plastiques finissent leur course dans la Méditerranée chaque année (avec une fourchette possible allant de 150 000 à 610 000 tonnes). Ces déchets sont composés à 94 % de macroplastiques et à 6 % de microplastiques. Avec une population nombreuse (102 millions d'habitants) vivant majoritairement au bord de l'eau et un taux de déchets mal gérés qui atteint 95 %, l'Égypte contribue massivement à cette pollution (environ 75 000 tonnes par, soit près d'un tiers du total). Les trois autres principaux pays émetteurs sont l'Italie (38 000 tonnes), la Turquie (25 000 tonnes) et l'Algérie (14 000 tonnes).

De manière générale, les « points chauds de la pollution plastique » tendent à se situer près de l'embouchure des grands fleuves (comme le Nil, le Rhône ou le Pô) et près des grandes métropoles ou zones urbaines. Les villes côtières les plus peuplées de la région sont par exemple Alger, Alexandrie, Barcelone, Naples et Izmir.

Comme le montre aussi notre carte, la pollution plastique n'est pas uniquement le fait des zones côtières. Certains pays qui ne bordent pas la mer Méditerranée mais qui font partie de son système fluvial, comme le Soudan (Nil) ou la Suisse (Rhône), rejettent également des quantités non négligeables de déchets. D'après l'étude, les zones situées à moins de 23 km des côtes sont responsables de 35 % des rejets de macroplastiques en mer, tandis que les 65 % restants proviennent de l'intérieur des terres et sont transportés par ruissellement vers le milieu marin.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Sauveterre organise une matinée zéro déchet

Ecrit par le 18 mai 2026



Le Grand Avignon et la ville de Sauveterre organisent une matinée zéro déchet samedi 11 juin de 10h à 13h. Pour sensibiliser le grand public des ateliers, des jeux et un apéritif zéro déchet seront organisés.

A Sauveterre, « la cantine est bio, le cartable est vert, plusieurs journées éco-responsables ont été organisées et l'école maternelle ainsi que le pôle culturel ont été équipés de panneaux solaires », explique [Jacques Demanse](#), maire de Sauveterre et vice-président du Grand Avignon délégué à la transition énergétique et à la valorisation des déchets.

Dans cette continuité, à l'occasion du marché hebdomadaire, le Grand Avignon et la ville de Sauveterre organisent samedi 11 juin une matinée d'animations zéro déchet pour sensibiliser le grand public.

Des ateliers ouverts à tous seront organisés par l'association [Le Remède de l'Autruche](#). Au programme : fabrication d'éponges Tawashi, d'emballages réutilisables et de sacs à base de T-shirts. Et également prévu, l'apprentissage de l'utilisation de composteur pour les déchets verts organiques.

Pour apprendre en s'amusant, des jeux seront organisés, comme le basket tri qui consiste à mettre le déchet dans la bonne poubelle. A midi aura lieu, un apéritif zéro déchet de dégustation de produits locaux, en partenariat avec [Biocoop Rochefort-du-Gard](#).

« Ensemble, réduisons nos poubelles de 50% à Sauveterre »

Ecrit par le 18 mai 2026

Les visiteurs pourront également s'inscrire au premier « Défi des familles zéro déchet à Sauveterre ». Le principe du défi est d'accompagner pendant six mois une quinzaine de foyers dans l'apprentissage de gestes favorables à la baisse de la quantité de déchets, avec pour objectif, à terme, une réduction de 50% de la poubelle d'ordures ménagères.

« S'inscrire au 'Défi des familles zéro déchet à Sauveterre', c'est l'occasion d'apprendre à devenir éco-citoyen » explique [Marjorie-Maugeais-Cousyn](#) de [Pazapa](#), experte zéro déchet chargée de coordonner le défi.

Entrée libre et gratuite - Informations disponible sur la page [Facebook](#) de Sauveterre et au 04 66 82 55 03. Place du Marché Rue Guirand de Scevola. Sauveterre.

Inscrivez-vous au défi des familles sur place ou par e-mail : zerodechet@ecomail.fr

Châteaurenard : une journée pour nettoyer les bords de la Durance

Ecrit par le 18 mai 2026



La ville de Châteaurenard organise une éco-manifestation ce samedi 7 mai. Un rendez-vous au Trou du pêcheur auquel tout le monde est invité à participer dans la joie et la bonne humeur.

En collaboration avec le [syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance](#) (SMAVD), le Conseil municipal des jeunes de Châteaurenard, les [sapeurs-pompiers](#) et le [Rugby club](#) de Châteaurenard, [la municipalité](#) de la commune organise une journée de nettoyage des bords de la Durance ce samedi 7 mai à partir de 9h30.

C'est tout naturellement que le maire de Châteaurenard Marcel Martel, la déléguée aux espaces verts et au développement durable Marie Laurence Anzalone et le SMAVD ont choisi le Trou du pêcheur pour cet événement. Parrainé par l'enseigne de restauration rapide McDonald's, ce défi 'nettoyage' se fera dans une ambiance festive est conviviale.

Du nettoyage et des animations

Si la matinée sera plutôt rythmée par un nettoyage du site classé zone Natura 2000, l'après-midi, lui, offrira diverses animations proposées par les associations de la commune.

Ecrit par le 18 mai 2026

Exposition sur le projet d'aménagement qui favoriserait la pratique de la pêche mais aussi les activités sportives et les loisirs, animations sur le thème de l'eau et de la biodiversité, démonstrations des gestes qui sauvent par les sapeurs-pompiers, et bien d'autres ateliers seront proposés tout au long de cette journée.

V.A.